

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET
DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE



CHATEAUX & MANOIRS
DE L'ARRONDISSEMENT
DE GUINGAMP

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE BRETAGNE

CHATEAUX & MANOIRS
DE L'ARRONDISSEMENT
DE GUINGAMP

*Exposition organisée avec le concours du Conseil Général
des Côtes-du-Nord*

Château de La Roche-Jagu - Juin-Octobre 1977

Couverture : Toul an Gollet (Plésidy), détail de la porte

PRÉFACE

Campé sur un site prestigieux en surplomb de la rivière du Trieux, magnifiquement restauré par le Conseil Général et qui a su fort justement en faire l'acquisition, le Château de la Roche-Jagu est une des pièces majeures du patrimoine des Côtes-du-Nord.

En faire un des instruments de l'animation culturelle dans le département constitue notre objectif : lieu de culture, mais aussi lieu de fêtes.

Il est certes difficile de définir et de conduire une politique culturelle. Cela suppose un immense effort de réflexion mené en liaison étroite avec tous ceux, animateurs, créateurs, associations qui participent à l'action culturelle. Cela suppose aussi de pouvoir dégager des moyens financiers que le budget de l'Etat, hélas, mesure trop chichement et dispense surtout de manière trop inégale entre les différentes régions ou les diverses formes d'art.

Cela implique enfin de se dégager des mécanismes d'une société marchande qui a réduit peu à peu la culture à un produit de consommation.

La tâche patiente que poursuit l'Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de France se situe à l'opposé de cette culture marchandise ; c'est une mission exaltante et trop peu connue et qui consiste notamment à :

- répertorier les œuvres d'art : monuments, statuaire, mobilier, orfèvrerie,
- rassembler les documents qui s'y rapportent et les éclairer,
- fixer leur image avant que l'érosion des hommes et du temps n'ait accompli son œuvre d'usure et de destruction,
- livrer surtout au public le résultat de ce lent travail de recherches afin de permettre à chacun de mieux se situer par rapport à son passé et à son environnement, de l'aider à se souvenir.

Je suis particulièrement heureux de féliciter la Commission Régionale de l'Inventaire d'avoir bien voulu présenter à la Roche-Jagu cette magnifique exposition sur les Châteaux et Manoirs de l'arrondissement de Guingamp.

Je remercie vivement les artisans de cette exposition pour le supplément de rêves qu'ils apportent ainsi aux visiteurs de l'été 1977 en faisant découvrir à tous, habitants de la région ou touristes français ou étrangers ce que furent, ce que sont encore, ces superbes demeures, témoins d'une civilisation presque oubliée laquelle explique et nourrit la nôtre.

Les jeunes et moins jeunes s'abandonnent à la poésie, à l'émotion, à la nostalgie que ne manquera pas de faire naître le regard posé sur les documents photographiques ainsi présentés.

Mais l'Inventaire Général ne se contente pas de recenser les «œuvres en péril». Nous lui devons aussi de vouloir restaurer, conserver et préserver.

Je souhaite vivement que cette exposition contribue à faire prendre conscience de la responsabilité qui est la nôtre en la matière, du respect que nous devons témoigner à l'égard de ces œuvres trop souvent défigurées, dénaturées par ignorance ou négligence quand ce n'est pas, hélas, par vandalisme, qu'elle aide aussi à mieux comprendre la nécessité des mesures de protection, sur le plan de l'urbanisme notamment.

Le Château de la Roche-Jagu qui a pu être sauvé d'une lente destruction grâce aux efforts financiers des contribuables du département est particulièrement bien choisi pour accueillir une telle exposition.

Après avoir sauvé ce monument exceptionnel, le Conseil Général doit maintenant le valoriser, multiplier les occasions de l'ouvrir à la population, permettre à celle-ci de se l'approprier véritablement.

C'est ce que nous entendons réaliser en le transformant peu à peu en un lieu d'expositions quasi-permanentes où les scolaires en particulier, pourront enrichir leurs connaissances, mais aussi en y organisant différentes manifestations (spectacles, concerts, ballets, théâtre ou plus simplement fêtes populaires), qui doivent faire revivre la Roche-Jagu avec la volonté de respecter et de rendre hommage à un lieu si privilégié.

Charles JOSSELINE
Président du Conseil Général des Côtes-du-Nord

CHATEAUX ET MANOIRS : HISTOIRE ET SOCIÉTÉ

L'actuel arrondissement de GUINGAMP, étiré de PONTRIEUX à MUR-DE-BRETAGNE, n'a aucune cohérence : il suffirait pour le savoir de comparer les formes régorroises et cornouaillaises de la langue bretonne qui y sont parlées. La géographie y distingue aisément les pays du versant Nord, ceux du TRIEUX, et ceux dont les eaux se dirigent vers le Sud, par le BLAVET ; les terrains sont différents aussi : le granite, les schistes ; et cela se voit dans les constructions.

L'exposition consacrée aux « Châteaux et Manoirs » n'est donc pas le bilan d'un « pays » bien particulier. Dans l'ancienne carte des évêchés, les uns dépendent de TREGUIER et d'autres de QUIMPER. Il en est de même pour les structures féodales : de grandes seigneureries fort différentes — avec usages ruraux distincts en particulier, ce qui fut important dans la vie paysanne — se partagent ce long territoire : Comté de GUINGAMP, qui, au XV^e siècle, est terre ducal, baronnies de CALLAC et surtout de ROSTRENEN, famille illustre, de QUINTIN aussi pour quelques paroisses ; enfin, le Sud faisait

partie du domaine des ROHAN et se trouvait donc relié aux grandes possessions qui s'allongeaient de GUEMENE à JOSSELINE.

L'exposition ici présentée, tire peut-être de cette diversité même un avantage : elle ne définit pas un « pays » mais elle offre un échantillonnage qui, à l'étude, s'est révélé très large, aisément comparable à ce que nous apprenons peu à peu de la réalité bretonne dans son ensemble.

Ces images s'inscrivent entre le XV^e et le XIX^e siècle. Elles sont donc un des aspects de la civilisation rurale de notre pays telle que les monuments permettent de la définir. Au même moment en effet apparaît la maison paysanne de pierre que les historiens s'accordent aujourd'hui à considérer comme une conquête et un changement économique et social profond. Ce sont donc des images de l'ancienne Bretagne, celle dont les structures finissent de disparaître sous nos yeux.

Cette exposition est le résultat de deux types d'opérations de la Commission Régionale de

l'Inventaire des Monuments et des Richesses artistiques de la France : l'inventaire proprement dit qui est un travail long, difficile, et aussi exhaustif que possible (ici les cantons de MAEL-CARHAIX, ROSTRENE, CALLAC, SAINT-NICOLAS-DU-PELEM) et le pré-inventaire, opération légère qui vise seulement à la création d'un répertoire simple des monuments, et pas seulement de ceux qui sont connus et classés. Nous avons donc disposé de sources d'information très différentes et il était nécessaire de le dire.

Il reste que les termes mêmes de « châteaux » et de « manoirs » ne sont pas très satisfaisants. Dans la langue populaire, on n'emploie guère le terme de manoir et le grand logis du pays est désigné sous le nom de « château » quelque soit son importance véritable et sa date. Le mot manoir provient du mot latin manere, demeurer, rester, et il signifie donc le lieu où l'on réside. Il est parfois employé dans les textes anciens : Alain VIII de ROHAN, mort en 1428, écrit son testament en son « manoir de Perret » (les Salles de Perret, canton de GOUAREC). Cependant il n'est pas le seul mot usité et il n'a jamais eu ici le sens qu'il avait toujours en Angleterre, et souvent en Normandie où le manoir signifie à la fois le logis et les terres qui forment une unité d'exploitation. C'est surtout au XIX^e siècle que ce mot connu en France une grande fortune. Il a pris une coloration romantique. Le trégorrois LUZEL dans ses « Veillées Bretonnes » (1879) a raconté les veillées au coin des grandes cheminées : « il pleut, il fait un vent du diable ; les vitres sont ébranlées dans leurs châssis ; la girouette grince et piaule ; au sommet de la tourelle, le vent s'engouffre dans la cheminée et fait gémir la charpente du manoir... ». Dans une autre page, parlant d'un conteur renommé de son pays, il note : « On se le disputait dans les manoirs et les maisons riches comme dans les humbles chaumières des petits fermiers et d'artisans ». Voilà bien, en quelques mots, la réalité sociale du XIX^e siècle, après les bouleversements fonciers. Mais la mère de RENAN, dont son illustre fils notait qu'elle appartenait au vieux monde, c'est-à-dire à l'Ancien Régime par ses pensées et ses souvenirs, lui parlait du manoir du

« Broyeur de lin » et RENAN a traduit ainsi son propos dans son français littéraire. « C'était un manoir comme tant d'autres, une ferme soignée, d'apparence ancienne, entourée d'un long et haut mur, de belle teinte grise... Un colombier, une tourelle, deux ou trois fenêtres bien bâties, presque comme des fenêtres d'église, indiquaient une demeure noble, un de ces vieux castels qui étaient habités avant la Révolution par une classe de personnes, dont il est maintenant impossible de se figurer le caractère et les mœurs... ». Ceci ne veut pas dire que les belles demeures rurales étaient toutes nobles. Les paysans aisés pouvaient rêver d'un tel signe social, les bourgeois des villes construisaient parfois non loin de la cité des demeures semblables. Mais ces mimétismes sociaux, dont il a été choisi ici quelques exemples, ne sont pas l'essentiel. Le manoir atteste essentiellement le maintien sur place d'une petite noblesse de paroisse qui ne pouvait ni construire des forteresses ni, plus près de nous, de grandes constructions ordonnées de type quasi-international. Au logis s'ajoutent d'ailleurs les bâtiments secondaires de la vie agricole. Ses rapports avec les paysans ont dû être ambigus : chefs temporels de la paroisse, ils peuvent être respectés ou craints ; parfois aussi s'accroissent les haines contre les droits et prérogatives qui semblent sans fondement. Le sac de petits manoirs lors de la révolte paysanne de 1675 le prouve.

De ce que nous appelons manoir ou château, les limites sont floues également. Le château à l'origine se définit par ses moyens de défense. Mais au temps de la monarchie absolue, destructrice de ces forteresses, le château est alors l'œuvre d'une noblesse dont on retrouve presque toujours les attaches avec l'appareil d'Etat : noblesse du Parlement de RENNES, des présidiaux, tribunaux régionaux ; noblesse militaire au service du roi dans son armée ou sa marine ; parfois noblesse administrative ou noblesse de Cour. Là encore l'anoblissement se hâte souvent de se parer de ce signe. Des études en cours permettront, on peut l'espérer, de préciser bien des points par des monographies comme par des comparaisons sérieuses. Déjà une première approche est possible.

♦♦

L'ensemble des documents présentés permet une sorte de lecture à travers le temps, variée et, on peut l'espérer, instructive. Certes les grandes périodes sont représentées de façon inégale et le patrimoine a peut-être moins de célébrité que celui du Lannionnais voisin mais l'ensemble peut nous parler par sa variété de toute la Bretagne.

Une petite déception cependant : pas de grandes forteresses comme celles qui, ailleurs dans les Côtes-du-Nord, marquent si fortement le paysage, à TONQUEDEC ou à LA HUNAUDAYE. La violence du conflit qui déchira la Bretagne en deux partis dans la querelle de Succession du XIV^e siècle entre deux branches rivales de la famille ducale, eut comme conséquence la construction ou la reprise de multiples châteaux fortifiés, mais FRINANDOUR en Quemper-Guézennec, n'est plus qu'un promontoire embroussaillé sur le TRIEUX. La résidence de chasse et de repos du Duc à CHATEAULIN-sur-TRIEUX a disparu aussi (commune de Plouéc) ; de même à LANRODEC, la très grande enceinte de PERRIEN, et, au Sud, le château de ROSTRENE. Seules et trop oubliées, les puissantes tours de GUINGAMP, construites vers 1440 par Pierre, futur Duc de Bretagne, montrent, bien que décapitées par Richelieu, la solidité régulière de leur grand appareil de granite : c'est une date dans l'adaptation à la nouvelle artillerie. Les ingénieurs bretons, qui furent excellents, surent fort bien — et en vain — réaliser cette transformation : il leur faudra une trentaine d'années pour qu'à partir de ces premiers essais soit mise au point, à CLISSON, à FOUGERES, à DINAN, à SAINT-MALO, la nouvelle tour d'artillerie. Mais déjà GUINGAMP marque leur premier souci d'une résistance aux coups redoutables des boulets métalliques. On comparera les tours de GUINGAMP et celles construites par le Maréchal de COETQUEN, près de Dinan, en son château, où, c'est encore, comme à LASSAY vers 1455 dans le Bas-Maine, l'appareil en moellons.

L'arrondissement conserve, à défaut de grandes forteresses, quelques très anciens manoirs. COAT-GOURAY en Bégard, aujourd'hui très remanié, est un exemple d'un type curieux de construction,

le « logis-porche », qui reporte la grande salle seigneuriale au-dessus même du passage conduisant à la cour agricole. Cette structure se retrouve en plusieurs constructions du Penthièvre, c'est-à-dire autour de Lamballe. L'importance donnée à la grande salle, qui occupe alors tout l'étage, impose une comparaison avec le « hall-house » anglais. Les exemples peuvent dater de la seconde moitié du XIV^e siècle ou du XV^e siècle. Il n'est que plus étonnant de constater qu'à SAINT-FIACRE (KERGROAS, 1608) et même à Bégard (LA ROCHE-HUON) la même disposition se retrouve maintenue au début du XVII^e siècle. Excellent exemple de ce qui n'est pas archaïsme mais conservatisme des formes dans un milieu clos.

Plus connue, certes, est la « maison forte » dont LA ROCHE-JAGU est la plus belle illustration : c'est le seul exemple encore debout en Bretagne de façon suffisamment complète, si parlante dans les dispositions internes et externes, d'une solution intermédiaire entre la défense et le séjour, comme l'étaient certainement les Salles de Perret (canton de Gouarec) aux ROHAN. Un grand seigneur de l'entourage ducal construisit à COAT-COURAVAL, dans les bois de Glomel, non loin de Rostrene, un vaste manoir qui, semble-t-il, dans l'état actuel de nos connaissances, était sans défenses notables ; peut-être est-ce l'écho d'un moment de détente entre la fin de la si longue guerre franco-anglaise (et aussi du conflit interne breton) et les alertes dues à la politique de Louis XI. Mais ce n'est pas un cas isolé : sur près d'un siècle, on citera ainsi HAC AN QUIOU, près d'Evran, le GUE de L'ISLE, près de Bréhant-Loudéac ou RUSTEPHAN en Nizon, près de Pont-Aven.

En tout cas, dès l'aube du XVI^e siècle, le temps de la guerre en Bretagne est passé. On craindra longtemps cependant les maraudeurs, les bandes armées. Souvent les embrasures permettent de tirer quelques coups d'arquebuse pour les éloigner.

En dehors d'un aspect militaire inexistant ou bien mineur, quels sont les caractères fondamentaux du manoir tels qu'ils apparaissent au gré du voyage imaginaire, ici proposé ? On retrouve,

comme dans toute la Bretagne, des traits qui se voient dans bien d'autres provinces, en particulier dans l'Ouest de la France. On a souvent par exemple indiqué les principaux types de manoirs d'après l'emplacement de la tourelle d'escalier, en façade antérieure ou postérieure ou bien encore à l'angle de l'équerre dessinée par les bâtiments. Ceci n'est point particulier à cette province. Seulement l'abondance du patrimoine est remarquable et les variantes y sont plus nombreuses, plus originales, allant d'assez vastes constructions à des logis modestes. Le plus souvent, cependant, il y a dans les manoirs une sorte de concentration de fonctions telle que les images architecturales s'en ressentent.

Par exemple, le manoir reste l'espace clos de l'ancienne fortification. Cet espace donne au logis son unité avec ses servitudes ; il s'ouvre sur l'extérieur par les deux portes héritées du château, même si la douve et le pont-levis n'existent plus. La chapelle — s'il y en a une — et le colombier peuvent être hors de cette enceinte ; les communs ont le plus souvent été fort transformés et adaptés au gré des siècles.

Le logis reste plus facile à interpréter : il est conçu d'abord comme un ensemble de signes que le visiteur comme le propriétaire voit avec évidence, ceux-là même que la tradition faisaient noter à Madame RENAN.

La façade sur la cour est, aux XV^e et XVI^e siècles, marquée ainsi par le décor souvent armorié, l'importance de la porte, les fenêtres à meneaux, autrefois grillagées, les hautes lucarnes décorées. La tourelle fait la liaison entre cette vue extérieure superficielle et la distribution intérieure. Renfermant un escalier à vis, elle forme un système de circulation verticale et de communication horizontale à chaque étage grâce à ses paliers, comme le montre le plan de KERMABLO en Callac. Souvent elle se termine en hauteur par une petite salle de guet et au-dessus un pigeonnier, réunissant ainsi en un programme, somme toute très modeste, plusieurs fonctions. L'autre élément fondamental est la grande salle seigneuriale à la cheminée souvent disproportionnée, sculptée et

armoriée (KERMATHAMAN en Pédernec) ; le logis devenu au XIX^e siècle maison paysanne, la salle est alors souvent un grenier à grain. A chaque époque, elle reste un élément de prestige comme celle du nouveau style à LESTREZEC en Runan. L'étude des distributions intérieures, des systèmes de communication apprendra beaucoup sur la vie de ces demeures aujourd'hui aliénées par le nouvel usage, paysan ou citoyen. Elles représentaient en effet un jeu simple ou complexe, selon l'importance même de l'architecture, d'espaces publics et privés, de fonctions politiques et économiques. C'est peut-être par toute cette vie morte mais présente qu'aujourd'hui elles nous attirent.

..

La Bretagne de la fin du XVI^e siècle voit apparaître — que l'on songe à KERJEAN en Léon, à La TOUCHE-TREBRY près de Moncontour, à La CHAPELLE-CHAUSSEE près de Rennes — de grandes constructions liées à de nouvelles fortunes, à des destins politiques heureux. Parfois ce fut l'échec d'une œuvre inachevée comme à MAILLÉ en Léon. Au début de notre siècle existaient encore à Lanrodec d'importantes ruines du grand logis du château de PERRIEN, dont une étrange cheminée, où un satyre jaillit entre des colonnes jumelées de part et d'autre de l'âtre, devait dater de cette époque, autour des années 1600.

Le XVII^e siècle voit se multiplier les constructions nouvelles, le château au sens moderne du mot. Ayant abandonné l'appareil militaire — si ce n'est dans quelques symboles et simulacres — le nouveau type de construction devient l'affirmation stylistique de la présence nobiliaire, du moins pour la partie de la noblesse qui a des moyens de telles ambitions. Il se relie donc par ce désir social à la mode architecturale, à celle diffusée à partir des grands centres de décision politique. La structure même change : tout est basé sur l'ordonnance et la symétrie du plan et des façades.

ROSVILIOU en Duault est ici la première construction encore en vie, peut-on dire, de cette ère nouvelle. La rigueur massive du dessin général,

traduit en un appareillage fortement construit, impose une violente symétrie autour d'un grand corps central rythmé d'étage en étage avec une véritable audace. Ce parti démesuré, lointain écho d'une mode nationale, a eu beaucoup de succès dans toute la province de 1600 à 1650 environ, probablement parce que sa lecture quasi symbolique était évidente. Il n'est donc pas étonnant d'en retrouver l'esquisse dans de grands manoirs comme au logis de KERMARQUER en Ploëzal ou plus tard, en un maintien tardif des formes, à KERAVAL en Grâces en 1669. Car il est bien entendu que le château de type nouveau ne fait pas disparaître le manoir au XVII^e siècle, comme le prouvent de nombreux exemples datés. Mais il devient souvent un modèle.

Autre influence révélée par l'architecture : le monde urbain pénètre les zones rurales. Le logis devient un grand bâtiment rectangulaire couvert d'un toit en pavillon (dit à croupes) et composé symétriquement par rapport à l'axe de la porte (LESVERN en Plouisy, 1662).

L'évolution ensuite s'accélère : la Bretagne connaît une période de stagnation économique à partir du dernier tiers du XVII^e siècle, et sa vie locale se ralentit. La construction des logis nobles de petite envergure, est presque arrêtée. Les grandes bâtisses du XVIII^e siècle n'en paraissent que plus remarquables par leur ampleur, l'ambition de leurs programmes, leur inscription dans de vastes ensembles de communs et de jardins à la française aujourd'hui disparus. Les décors changent, s'unifient selon la mode des ateliers parisiens connus par les grandes villes de la

province. Peut-être notera-t-on l'aspect sévère de ces constructions (LOCMARIA en Ploumagoar) mais aussi leur ampleur, qui révèle une vie sociale encore très patriarcale avec un nombre d'habitants important.

Tout naturellement, après les grands bouleversements fonciers qui, en particulier, transformèrent la plupart des manoirs en fermes, le XIX^e siècle reprit en l'amplifiant parfois, le thème du grand château, signe social ; ici remaniant et reconstruisant les structures médiévales, là, comme à SAINT-JEAN-KERDANIEL, associant de façon caractéristique les attributs d'origine militaire, la tour, et l'ordonnance symétrique de l'époque classique, le tout amalgamé sans grand souci de l'échelle et du rythme profond de l'architecture.

Ainsi se termine une longue période d'histoire qui nous a légué un vaste patrimoine dont l'adaptation aux nouvelles structures économiques et sociales pose et posera bien des problèmes. D'abord convient-il — et c'est ici notre rôle — d'en faire prendre conscience en le sortant du demi-oubli où il est tombé, en mettant en lumière, à la fois sa dimension historique et sa qualité architecturale.

André MUSSAT
Professeur à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes II)
Vice-Président de la Commission d'Inventaire Bretagne.



Pl. 1
Le château de Guingamp

1. — LE CHATEAU DE GUINGAMP - (Pl. 1)

L'arrondissement de Guingamp est étrangement dépourvu de châteaux-forts, qui existèrent cependant à Rostrenen, Callac. Quelques pans de murailles et des fossés sont encore visibles au GRAND PERRIEN (Lanrodec).

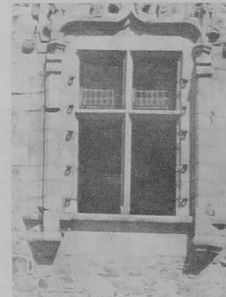
Le château-fort de Guingamp fut construit par PIERRE II (de 1440 à 1442), duc de Bretagne de 1450 à 1457, après que le Comté de Guingamp fut confisqué aux Penthièvre, rivaux malheureux du parti Montfort pour la succession du duché. Le château, flanqué de quatre tours d'angle, était intégré dans l'enceinte de la ville édifiée (vers 1443) également par Pierre II ; celle-ci était encore en place au début du 19^e siècle. Le château lui-même fut démantelé en 1626 par ordre de Richelieu ; il en reste trois tours et deux courtines écriées, sur lesquelles sont gravées des marques de tâcherons.

2. — LE GRAND PERRIEN - Lanrodec

PERRIEN était une vaste enceinte fortifiée de plan carré couvrant environ un hectare, entourée de fossés ; une tour ronde, très ruinée, est encore visible sur l'angle Sud-Est de l'enceinte. Le logis, qui était important, fut reconstruit à la fin du 16^e siècle dans le style Renaissance. La chapelle située hors de l'enceinte, portait la date 1534 et une inscription latine : ... NTA DABIT INDOLE DIGNUM, fragment d'un vers de Virgile. L'état des ruines a bien changé depuis l'époque (1904) où Frotier de La Messelière les dessina : comme bien d'autres forteresses, PERRIEN servit de carrière pour des constructions du voisinage ; l'enquête de Pré-Inventaire permit de retrouver bon nombre de pierres, d'éléments de cheminées, sculptés de motifs Renaissance provenant du château.

3. — LA ROCHE-JAGU - Ploézal-Runan - (Pl. 2 et 3)

Le château de la ROCHE JAGU fut construit au début du 15^e siècle par Catherine de TROGUINDY, « à charge que le duc y ait toujours entrée sans empêchement de la dite Catherine » ; bâti sur la rive gauche du Trieux, il commande l'accès par cette voie à Pontrioux. Il succéda à un château-fort plus ancien, détruit pendant la guerre entre le duc Jean IV et Clisson. L'actuel château n'est pas réellement un château-fort ; certes il comporte des éléments de défense, principalement sur sa façade Est regardant la rivière : tour Sud-Est et chemin de ronde à machicoulis ; la façade sur cour est défendue par de fortes grilles fermant les baies du rez-de-chaussée, elle portait également un chemin de ronde au deuxième étage ; cependant la fonction de logis l'emporte ici largement sur la fonction militaire. La ROCHE JAGU est le type même de la *Maison-forte*, étape intermédiaire entre le grand logis des châteaux-forts (par exemple celui de TONQUEDEC, non loin de là) et la maison des champs de la noblesse ou *manoir*, dont COATCOURAVAL en Glomel est un des premiers exemples bretons.



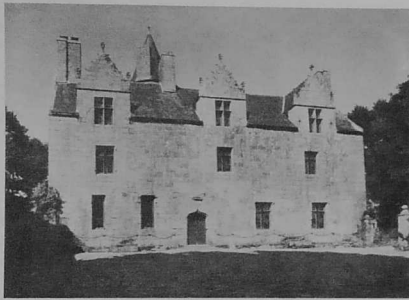
Pl. 2 — La Roche-Jagu
fenêtre à l'étage



Pl. 3 — La Roche-Jagu

4. — COATCOURAVAL - Glomel - (Pl. 4)

COATCOURAVAL est une construction très homogène, datant du milieu du 15^e siècle ; il fut construit par Pierre de BOUTTEVILLE, cette famille ayant obtenu le domaine par alliance avec les ROSMADEC, Seigneurs de Glomel, au 14^e siècle. La façade antérieure aux ouvertures disposées sans ordonnance est dominée par trois grandes lucarnes dont les pignons à crochets et fleuron sont les seuls éléments de décor. La tour d'escalier est en façade postérieure ; une pièce y est aménagée à laquelle on accède par une tourelle secondaire en encorbellement sur la tour principale, disposition fréquente et non particulière à la Bretagne. La cour pavée et close de murs est dominée par des jardins en terrasse. Une source captée alimentait le manoir en eau courante. Par rapport à la ROCHE JAGU on voit qu'ici la fonction de défense a totalement disparu.



Pl. 4 — Coatcouraval

6. — KERMABILO - Callac

Manoir très remanié dans ses parties hautes ; plan double en profondeur avec vestibule central. La tourelle d'escalier, en demi-hors-œuvre sur la façade antérieure dessert sans palier les pièces de l'étage dont les planchers sont à des niveaux différents, de même que les ouvertures de façade ; actuellement l'escalier est tronqué, il donnait accès à un deuxième étage ou à un comble à lucarnes.

Première moitié du 16^e siècle.

7. — TOUL AN GOLLET - Plésidy - (Pl. 5)

Un des plus intéressants manoirs de l'arrondissement, remarquablement conservé et parfaitement représentatif de l'architecture noble des 15^e et 16^e siècles en Bretagne. L'élévation principale n'est pas symétrique mais bien équilibrée ; la tour contient deux escaliers successifs, le second, greffé à l'arrière de la tour principale, donne accès à une petite pièce et à un pigeonnier ; la porte d'entrée du logis est latérale ; l'escalier de la tour n'est accessible que de l'intérieur. Cheminées monumentales très ornées.



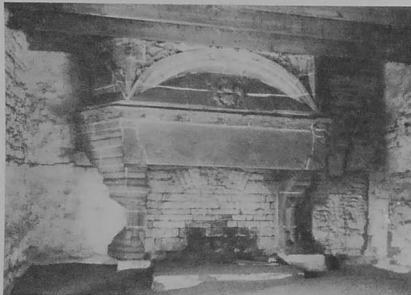
Pl. 5 — Toul an Gollet

5. — COATGOURAY - Bégard

Bâtiment hétérogène, très remanié. A l'origine un porche dans œuvre avec porte charretière et porte piétonne traversait le corps du logis ; ce parti est peu répandu en Bretagne ; le manoir de la VILLE BASSE en Troguéry et, dans l'arrondissement de Guingamp, LA ROCHE HUON (Bégard) et KERGROAS (Saint-Fiacre) présentent cette disposition inhabituelle. A l'étage deux croisées à arcs brisés trilobés paraissent fort anciennes et peuvent dater le manoir du 14^e ou du 15^e siècle, le bâtiment comporte deux tours d'escalier, l'une en façade antérieure, l'autre sur l'angle abritant une pièce dans sa partie haute. Colombier à proximité du manoir, bien conservé.

8. — KERMATHAMAN - Péderneq - (Pl. 6 et 7)

Grand manoir à deux corps de bâtiment en équerre avec tour d'escalier polygonale dans l'angle. Ce parti très fonctionnel permet de desservir directement les deux corps et est fréquemment utilisé en Trégor. Dans les bâtiments à un seul corps, la tour d'escalier s'élève toujours au droit d'un mur de refend pour les mêmes raisons de distribution directe. Tourelle secondaire en encorbellement sur la tour principale. L'aile droite, plus tardive, porte une lucarne dont le décor est nettement influencé par la Renaissance, alors que les corniches à modillons évoquent les machicolis des châteaux-forts.



Pl. 6 — Kermathaman
lucarne Renaissance

Pl. 7 — Kermathaman
cheminée gothique

9. — LE LEZARD - Bourbriac

Manoir bien typé à deux ailes en équerre et tour d'escalier dans l'angle ; celle-ci n'est pas ouverte sur l'extérieur ; les portes d'entrée sont latérales ; en revanche à l'intérieur les circulations entre les différentes pièces se font par le rez-de-chaussée de la tourelle qui joue le rôle de palier de distribution.

La cour du manoir est fermée par une balustrade en pierre. Chapelle désaffectée à proximité.



10. — FOURNEBELLO - Plouagat - (Pl. 8)

Manoir à cour fermée, de construction homogène du début du 16^e siècle, dominé par une importante tour d'escalier de plan carré à la base, polygonal au sommet ; la porte d'entrée est ménagée dans cette tour qui, aux étages supérieurs, comprend une pièce et un pigeonnier desservis par un escalier secondaire. Le parti de hauteur sur plan massé est ici nettement affirmé.

11. — KERGRE - Ploumagoar

Manoir de modestes dimensions, reprenant les formules des édifices précédents, particulièrement de TOUL AN COLLET. La simplification du décor indique une construction plus récente, fin 16^e siècle ou début 17^e siècle ; ceci démontre la permanence des types de construction particulièrement dans la desserte des étages.

12. — GORREC - Saint-Gelven

Ensemble manorial en cour fermée, au Nord par un grand corps de logis, latéralement par des dépendances agricoles, au Sud par un haut mur ouvert d'un portail double flanqué par deux tours défensives sur les angles ; des travaux de restauration sont en cours. Le corps de logis lui-même, remanié au 17^e siècle (dates 1662 et 1667 de part et d'autre de la porte d'entrée) et au 18^e siècle, est très original : en effet les deux murs latéraux sont en abside ce qui est un cas tout à fait unique. La porte d'entrée et la fenêtre qui l'accoste sont des remplois provenant du manoir primitif qui datait du 16^e siècle.

13. — KERIZAC - Plouisy

Manoir de construction hétérogène et partiellement ruiné. Comme à CORREC le plan d'ensemble était en cour fermée avec logis au fond, deux ailes latérales de communs et dépendances, hauts murs devant avec portail défendu par des tours sur les angles, percées de bouches à feu. Le portail a disparu et une seule tour subsiste. Celle-ci et celles de CORREC et LESTREZEC, ne paraissent pas très anciennes et il ne faut pas exagérer leur pouvoir défensif qui ne pouvait résister qu'à une troupe peu nombreuse de bandits de grands chemins.



Pl. 8 — Fournebello
la tour d'escalier

14. — KERGUILLET - Tréglamus

Manoir à un corps principal très allongé et deux ailes en retour. L'ensemble est peu remanié et bien conservé ; une fenêtre a gardé sa croisée de pierre.

15. — LE COLLEDIC - Lanrivain

Manoir à cour fermée, avec tour d'escalier sur la face postérieure. A l'intérieur sont conservés des fenêtres à coussièges (bancs latéraux en granite), niche, saloir et cheminées, formant un ensemble homogène du début du 17^e siècle (le portail qui jouxte le logis porte la date 1635) de tradition médiévale. Le mur à piliers fermant la cour au Sud est plus récent.

16. — LE CLOS BRAS - Bulat-Pestivien

Petit manoir, proche de l'habitat rural, daté 1648. Corps de logis au Nord d'une cour ouverte, portail au Sud entre deux dépendances. On accède à l'étage par l'escalier en vis de la tour carrée en hors-œuvre située en façade postérieure. LE CLOS BRAS montre la persistance des types architecturaux et décoratifs d'inspiration médiévale en plein siècle classique.

17. — QUINQUISALIOU - Maël-Carhaix

Manoir daté 1651. La tour d'escalier, grand corps de bâtiment couvert d'un toit en pavillon, contient un escalier à deux volées et mur d'échiffre. Dans les grandes demeures telles ROSVILIOU et KERMARQUER, l'escalier sera intégré dans le logis lui-même. Manoir détruit après inventaire.

18. — KERGROAS - Saint-Fiacre

Petit bâtiment daté 1608 par une inscription, actuellement en ruines. Le corps de logis est traversé par un passage couvert à portail double en façade. L'escalier est intérieur à deux volées droites superposées entre deux murs de refend. Le décor de la façade antérieure est de style Renaissance.

19. — LA ROCHE HUON - Bégard - (Pl. 9)

Ensemble manorial en cour fermée à deux corps de logis, l'un latéral, l'autre en façade ; ce dernier reprend le principe de KERGROAS d'un porche dans œuvre à deux portails ; comme à KERGROAS, les façades sur cour sont plus ouvertes que les façades extérieures ; la tour carrée, à droite, contient un escalier à vis menant aux pièces d'habitation de l'étage. Le décor très linéaire du portail indique l'influence de la Renaissance qui est sensible également dans le décor des cheminées. Construction du début du 17^e siècle.

20. — ROSVILIOU - Duault - (Pl. 10)

Château construit vers 1610-1620 par Maurice BAHEZRE, Seigneur de Kerfichan et de Quinquistille, remanié au 18^e siècle (aile droite). Le corps central, plus élevé, abrite un immense escalier monumental à volées droites et mur d'échiffre disproportionné par rapport au bâtiment. L'importance architecturale de l'escalier, qu'elle se manifeste en dehors (escalier en tourelle de tradition médiévale) ou bien en dedans (escalier dans œuvre de l'époque classique), est une des constantes de ces demeures nobles où le souci de paraître se manifeste avec évidence. L'élévation postérieure est beaucoup plus austère ; une bretèche en encorbellement sur l'angle rappelle qu'il faut encore pouvoir se défendre. La charpente est ouvragée et portait un lambris.



Pl. 9 — La Roche Huon
le portail



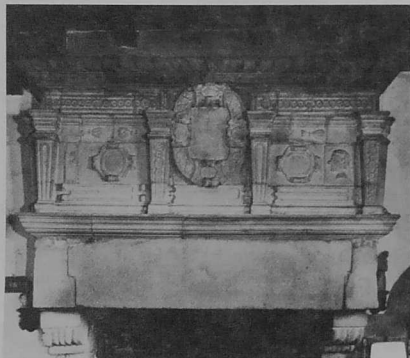
Pl. 10 — Rosviliou

21. — KERMARQUER - Ploëzal-Runan - (Pl. 11)

Grand manoir à deux ailes en équerre. L'aile principale, de composition ordonnancée mais sans symétrie, comporte, comme à ROSVILIOU, un corps central plus élevé qui contient un monumental escalier à retours ; la porte est flanquée de colonnes engagées portant un entablement et un fronton ; on la comparera à celle de LESTREZEC ; de même on comparera l'escalier de ces deux manoirs qui paraissent non seulement contemporains mais œuvres communes du même bâtisseur. Remarquons à KERMARQUER le jeu décoratif de l'épaisse corniche à modillons qui rappelle les machicolis des châteaux-forts.

22. — LESTREZEC - Ploëzal-Runan - (Pl. 12)

On retrouve à LESTREZEC le même parti général qu'à KERMARQUER de deux corps de bâtiment en équerre ; le décor de la porte d'entrée est très semblable ; l'escalier de même type et au même emplacement est identique à celui de KERMARQUER. Le décor de la grande cheminée de LESTREZEC permet de dater ces constructions de la fin du XVI^e siècle ou des premières années du XVII^e siècle. A LESTREZEC cependant l'escalier dans œuvre n'est plus apparent de l'extérieur. Sur l'angle saillant des deux ailes s'élevait une tour défensive pourvue de bouches à mousquet, du type de celle de KERIZAC et CORREC.



Pl. 11 — Kermarquer
cheminée de l'étage

Pl. 12 — Lestrezec
cheminée Renaissance

23. — TY AR BONIEG - Brélidy

Manoir en cour fermée de plan en tau, remanié. La porte (qui peut être un remploi) est de tradition gothique alors que les lucarnes sont du style de la seconde Renaissance, très proche du décor de ROSVILIOU, daté du début du XVII^e siècle. Sur le corps principal, la souche de cheminée centrale est portée non par un mur de refend mais par un massif de maçonnerie qui sur ses deux côtés porte les cheminées des différents niveaux. Chapelle dans l'angle Sud-Ouest de la cour.

24. — LE CLEUZIYOU - Louargat - (Pl. 13)

Grand manoir du XVII^e siècle ; la façade principale ajourée de sept travées est symétriquement ordonnancée par rapport à la travée centrale qui correspond à l'escalier intérieur, entre deux murs de refend sommés d'une souche de cheminée. Dans l'aile des communs, des travées entre colonnes actuellement murées témoignent de l'emplacement des écuries et des garages à voitures ; au-dessus un fenil est fermé par des pans de bois.



Pl. 13
Le Cleuziou

25. — LE HELLOCH - Bourbriac

LE HELLOCH est un grand manoir de construction très composite ; la tour d'escalier curieusement placée sur l'angle du logis, date du XVI^e siècle et subsiste d'une construction antérieure ; ses étages supérieurs sont ici aussi occupés par une pièce et un pigeonnier. Le corps de logis ajouré de trois travées régulières avec porte centrale à fronton date de 1625 ; l'aile en retour est plus tardive. Le manoir était alimenté en eau courante par une canalisation en granite captant l'eau de la fontaine Saint Laurent distante de 300 mètres.

26. — KERAUFFRET - Maël-Pestivien

KERAUFFRET succède à un manoir plus ancien, partiellement conservé, qui comportait une tour d'escalier en façade Nord ; le nouveau manoir adopte les solutions qui se répandent depuis le début du XVII^e siècle : élévations à travées régulières, escalier dans œuvre à retours, distribution latérale à partir des paliers. On remarquera l'apparition de la porte à imposte qui aura tant de faveur par la suite.

27. — LES VERN - Plouisy

Manoir daté 1662, bien caractéristique du XVII^e siècle : symétrie du plan par rapport à l'escalier dans œuvre, régularité de la façade antérieure à trois travées ; le toit à croupes est une innovation qui se généralisera au siècle suivant.

28. — KERAVAL - Grâces

Magnifiquement situé sur une hauteur dominant la ville de Guingamp, le manoir de KERAVAL, daté 1669, s'ouvre d'un côté sur une cour bordée de communs et de dépendances agricoles. La façade postérieure devait s'ouvrir sur un jardin d'agrément lui-même fermé par de hauts piliers ; elle se caractérise par l'imposant pavillon coiffé d'un toit à l'impériale qui abrite l'escalier, la porte d'entrée a une élévation surprenante puisqu'elle atteint l'égoût du toit. Ce pavillon forme un léger avant-corps et marque l'axe de symétrie de l'élévation.

29. — TREGARANTEC - Mellionec - (Pl. 14)

Ensemble manorial complexe comportant un grand logis, une chapelle, deux portails précédés d'une rabine, des communs et dépendances agricoles, ainsi que des jardins ; une aile latérale a disparu. Le grand corps de logis, de plan proche du carré, couvert par un immense toit en pavillon, surprend par une élévation dégagée une certaine ordonnance mais où est absente la symétrie particulière au style classique. Il fut construit dans les dernières années du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle ; la chapelle est datée 1755 et 1763.



Pl. 14 — Trégarantec
reproduction d'un croquis du
vicomte Henri Frotter de La
Messelière

30. — KERANGUEVEL - Paule - (Pl. 15)

Grand manoir en cour fermée construit en plusieurs campagnes aux XVII^e et XVIII^e siècles. Adossé aux écuries est construit un manège de plan circulaire, en grand appareil de granite, le seul actuellement recensé en Bretagne.



Pl. 15 — Keranguével
lambris de cheminée

31. — LISQUILY - Mûr-de-Bretagne - (Pl. 16)

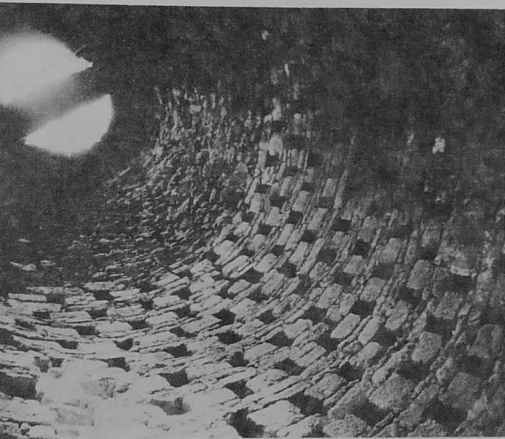
La maison d'Hervé QUITTEREL, dont le nom est gravé sur la bâtisse, n'est pas un manoir au sens étroit du terme ; son décor s'inspire directement, mais avec une grande richesse d'imagination, de l'architecture noble par laquelle effectivement se diffusent les nouveaux styles, ici avec un retard considérable (la maison porte la date 1728). Elle est à comparer à la maison de Colmanio (datée 1721) en Cléguerec, canton voisin du Morbihan.



Pl. 16 — Lisquily
détail d'une lucarne

32. — KERNABAS - Plouisy - (Pl. 17)

Le château de KERNABAS est le plus vaste ensemble inventorié sur l'arrondissement. Situé à proximité immédiate de Guingamp, c'est l'ancien château dépendant des d'Acigné. Il comporte un grand corps de logis flanqué de pavillons, une orangerie ouverte de sept arcades en granite et une chapelle; cet ensemble datant de la fin du 17^e siècle et de la première moitié du 18^e, a été construit par Jean d'Acigné, marquis de Kernabas, après l'incendie du château précédent. Le colombier est conservé, l'aile des communs est plus récente. Un portail sculpté commande l'entrée de ce vaste domaine — dont les jardins à la Française ont disparu. Décoration intérieure du corps de logis s'inspirant des grands ateliers du 17^e siècle.



Pl. 17 — Kernabas
vue intérieure du colombier

33. — KERTANGUY - Squiffiec - (Pl. 18)

Le château, construit au 18^e siècle, succède à un bâtiment antérieur dont sont conservées deux cheminées qu'on peut dater par leur style de la fin du 16^e siècle. Les souches de cheminées, au centre du corps principal, révèlent l'emplacement de l'escalier qui est d'un type nouveau : escalier suspendu à retours avec jour central; le mur d'échiffre des escaliers du 17^e siècle a disparu; la rampe est en feronnerie. Certaines pièces ont conservé leur lambris en chêne sculpté de motifs inspirés du style de Berain. A côté du château, un colombier.

Pl. 18 — Kertanguy



34. — KERANO - Grâces

Ce château est daté 1750 par une inscription; il succède à un manoir que décrit un aveu de 1731. On accède à la cour par deux portails successifs, le premier avec saut-de-loup. Une aile en retour a disparu, détruite par un incendie. Neuf travées de baies en façade, mais la travée centrale (c'est l'originalité de KERANO) ne donne pas sur l'escalier qui est rejeté à l'extrémité du corps de bâtiment; au rez-de-chaussée, les pièces sont en enfilade alors qu'à l'étage un couloir longitudinal, placé en façade postérieure, dessert les pièces décorées de lambris. Derrière le logis, une orangerie plus récente et une ferme.

35. — LOCMARIA - Ploumagoar - (Pl. 19)

Le logis est un grand corps de bâtiment allongé, ouvert sur ses deux élévations de neuf travées de baies; l'importance que prennent les baies — tant par leur ordonnance que par la lumière qu'elles diffusent à l'intérieur — est un des caractères de l'architecture du 18^e siècle. A partir de l'escalier central en bois, mais gardant son aspect monumental, les pièces latérales sont desservies par un couloir longitudinal, ce qui est une autre innovation de cette époque. A LOCMARIA, les deux couloirs de distribution sont en façade antérieure, ceci explique que la façade postérieure qui donne jour aux pièces elles-mêmes, soit très ajourée. Une chapelle, datée 1744, flanque l'entrée de la cour; une dépendance porte la date 1771; ces dates situent la construction du logis au milieu du 18^e siècle; la tour carrée sur l'angle est rapportée.



Pl. 19
Locmaria

36. — LES SALLES - Guingamp - (Pl. 20)

Le château DES SALLES, situé dans l'agglomération de Guingamp, est une importante construction où plusieurs siècles ont laissé leur marque. La porte d'entrée est de style Renaissance avec quelques réminiscences gothiques ; l'escalier à volée droite et mur d'échiffre est du style du 17^e siècle. Le bâtiment fut plusieurs fois agrandi à des époques plus récentes. Au Sud du château s'étend un vaste parc boisé où se trouvent la chapelle et le moulin, implanté sur la rive gauche du Trieux.

37. — LE BOIS DE LA ROCHE - Coadout - (Pl. 21)

Le château, construit au milieu du 19^e siècle, s'appuie sur une tour couronnée de mâchicoulis qui date du 15^e siècle. Les écuries sont du 18^e siècle ; la chapelle, du 16^e siècle, fut reconstruite en même temps que le château.



Pl. 20 — Les Salles
porte Renaissance

Pl. 21 — Le Bois de la Roche
lithographie de E. CICERI
1865

38. — LES FORGES DES SALLES - Perret

Ancien domaine des ROHAN qui y possédaient un manoir dès la fin du 12^e siècle ; l'actuel château, du 18^e siècle, fut partiellement reconstruit au 20^e siècle. Comme l'indique le nom du château, des forges furent installées au 19^e siècle. Les logements des ouvriers, petites cellules mitoyennes toutes identiques, sont un intéressant exemple d'architecture industrielle.

39. — SAINT-JEAN-KERDANIEL - Saint-Jean-Kerdaniel

Château datant de la fin du 19^e siècle. Le plan rectangulaire avec quatre tours sur les angles est un rappel de l'époque médiévale alors que les élévations et le jeu complexe des toitures s'inspirent de l'architecture classique du début du 17^e siècle, de même que l'appareil mixte de pierre et de brique du gros œuvre. Le château est entouré d'un grand parc dans l'enceinte duquel est conservé un portail double sculpté de figures, seul vestige de l'ancien château du 17^e siècle.

40. — LE QUELENNEC - Saint-Gilles-du-Vieux-Marché

Vaste construction de la fin du 19^e siècle, LE QUELENNEC tente de faire revivre le thème du grand château médiéval avec ses attributs les plus évidents, la tour, symbole d'une puissance depuis longtemps révolue. Le style est ici nettement néo-gothique, comme au BOIS DE LA ROCHE.

L'Inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, service créé en 1962, à l'initiative de M. André MALRAUX, alors Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, a été effectivement mis en place en Bretagne en 1964.

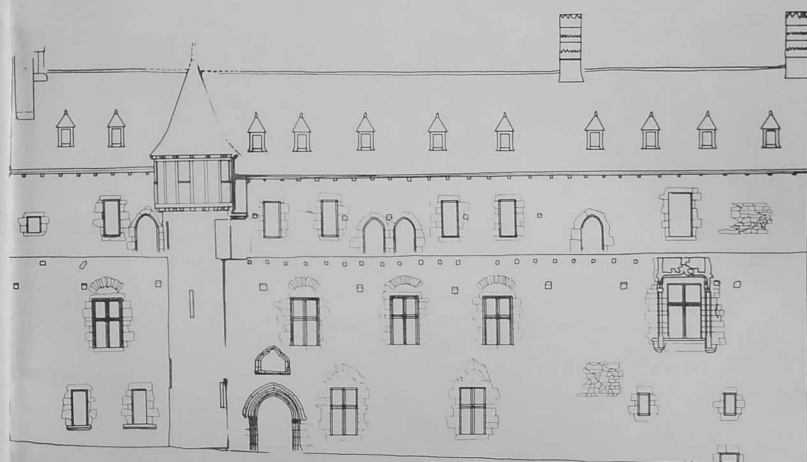
Cette exposition a été réalisée dans le cadre d'une enquête générale sur le patrimoine architectural de l'arrondissement de GUINGAMP, en cours de publication.

Elle a été mise en œuvre sous l'autorité scientifique de M. le Professeur André MUSSAT, Vice-Président de la Commission Régionale d'Inventaire, et de M^{me} Françoise HAMON, Secrétaire Régionale, par une équipe de chercheurs et de techniciens :

chercheurs : M. Jean-Pierre DUCOURET
M^{me} Geneviève LE LOUARN

photographes : M. François-Marie DAGORN
M. Guy ARTUR
M. Gilles COLL

dessinateur : M. Jean-Louis THIERRY



Pl. 22 — La Roche-Jagu
relevé photogrammétrique de l'élévation antérieure

